



Programme – Organisation

Dimanche 23 AOUT 2020

Parking coureurs : sur le domaine du château de Manéhouarne

Réunion Directeurs Sportifs et remise des dossards :

Ecole de musique, route de Manéhouarne, sur le site de départ et arrivée

A partir de 07h30 : Remise des dossards et signature de la feuille de contrôle.

08 h 15 : Réunion Comité d'Organisation – Commissaires –
Directeurs Sportifs /motards /ambulances
- Liste des partants
- Tirage au sort

Ligne départ/arrivée : boulevard des championnats du monde

08h45 – 09h00 : Appel des coureurs

09h00 : Départ de la course.

11h50-12h15 : Arrivée + protocole
Contrôle médical à la salle des sports.

Règlement Particulier.

Art. 1 : ORGANISATION

Le 4eme Gp de PLOUAY juniors, organisé par l'association **PLOUAY CYCLISME ORGANISATION et l'Union Cycliste du Pays de Plouay** sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme se dispute dimanche 23 aout 2020 sur un circuit fermé de 13.650 km à parcourir 08 fois, soit une distance de 109.2 kms.

Art. 2 : TYPE D'EPREUVE

L'Epreuve est réservée aux athlètes des catégories juniors. Elle est inscrite au calendrier National F.F.C.
L'épreuve est classée « juniors fédérale »

Art. 3 : PARTICIPATION

Conformément au règlement FFC article 2.2.003, l'épreuve est disputée prioritairement par équipes avec un **maximum de 08 coureurs par équipe.**

- Comités Régionaux et Départementaux
- De clubs et pôles
- Individualités
- Equipes étrangères 4 maximum

Art. 4 : PERMANENCE

La permanence de départ se tient, le dimanche 23 aout 2020 de 07h30 à 08h30 à l'Ecole de musique, route de Manéhouarne, sur le site de départ et arrivée

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence de 07h30 à 08H30 le samedi 31 aout 2019 **licence obligatoire**

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des Membres des Commissaires est fixée à 08hH15 à l'Ecole de musique, route de Manéhouarne,

Art. 6 : RADIO-TOUR

La présence de radio tour sera assurée conformément au règlement ffc par la société « **hermine service course** »

Art. 7 : ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par 3 véhicules désignés « dépannage neutre » societe hermine et club cycliste Plouay (ucpp) avec chauffeur et dépanneurs charge aux coureurs ne disposant pas de véhicules suiveurs de disposer leurs roues dans ces véhicules.

Art. 9 : MODALITES DE RAVITAILLEMENT

Le contrôle de ravitaillement est situé au lieu-dit cote du lézot a 2kms de la ligne de départ, zone matérialisée par panneaux début et fin.

Art. 11 : CLASSEMENT

Un classement individuel est établi.

Art. 12 : PRIX

Attribution des prix : grille 540/20 ffc

Rang	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Prix	109	80	65	54	44	38	30	25	16	11	9	8	8	8	7	6	6	6	5	5

Total des prix : 540€

Art. 13 : ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve ainsi que la loi française en vigueur.

Le contrôle antidopage a lieu au gymnase (250 m de la ligne d'arrivée)

Art. 14 : PROTOCOLE

Les coureurs suivant doivent se présenter à la cérémonie protocolaire :3 premiers de l'épreuve

Art. 15 : PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

Art .16 contrôle de braquet

La nouvelle réglementation de la ffc laisse libre le braquet des coureurs de la catégorie juniors

Art. 17 dossards et plaques et accès ligne de départ

Chaque coureur sera équipé de dossards et d'une plaque de cadre ainsi que d'UN badge permettant l'accès dans la zone de départ. (accès règlementé pour respect des règles sanitaires

Le jury

Président : LUDOVIC JOUAN

Commissaires titulaires : JOEL GUILLO ET LUDOVIC BERDER

Juge à l'arrivée : PIERRE MARCHADOUR

Motos : BRUNO CHARUEL

L'organisation

Président : Tranvaux Jean-Yves **Vice-président** : Albert GUILLEMOT.

Organisateur : Nicolas Miotès 0608996339 nicolasmiotés@orange.fr

Responsable départ/arrivée : Gwenaél Tanguy

Service d'ordre : Gendarmerie nationale.

Service médical : urgence ambulance 56

Dépannage neutre : 2 véhicules hermine et 1 véhicule ucpp

Voiture balai : Guyanvarch Marcel

Ardoisier : Sébastien Guillanic

Régulateur: Frédéric Simon

Photo finish : Lionel Caradec

Protocole : Gérard Lomenech.

Parking Officiel : Jacques DREAN.

Animateurs : Eric le Balch/Antoine Michelin

Radio tour : Eric Puren

Ambulancier : ambulance du secteur

Moto info : Jean Jacques Auffred

Médecin : dr Corre Olivier

Palmarès :

2017 : 1 – GUERAND LE PENNEC  2 – FLORIAN GOULET  3 – AXEL TAILLANDIER 

2018 : 1- LE BERRE Mathis  2 -GICQUEL Dylan  3- ROY Loïc 

2019 :1-JAMIN LEO PAUL(FRA) 2-MAHOUDO NOLAN(FRA)3-THOMPSONREUBEN(AUST)